



COGEP

commissariat aux comptes



Association Elastopôle

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

5 rue du Carbone

45072 Orléans Cedex 2

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS le 31 décembre 2013**

Association Elastopôle
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
5 rue du Carbone
45072 Orléans Cedex 2
RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS le 31 décembre 2013

24 JUN 2014

Association Elastopôle
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Manuel GRÉAU
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

20 avenue des Droits de l'Homme - BP 82949

45029 ORLÉANS CEDEX 1

tél : 02 38 60 70 01

fax : 02 38 60 70 19

www.groupe-cogep.fr

mgreau@groupe-cogep.fr

5 rue du Carbone
45072 Orléans Cedex 2

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS le 31 décembre 2013

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association **Elastopôle** tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous avons procédé à l'appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Orléans, le 06 Juin 2014

Le Commissaire aux Comptes

COGEP

Manuel GRÉAU



BILAN ACTIF

	BRUT	Amortissements	31/12/2013	31/12/2012
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Concessions, brevets et droits similaires	6 098	2 774	3 324	5 317
TOTAL Immobilisations incorporelles	6 098	2 774	3 324	5 317
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	34 833	22 667	12 166	8 723
Avances et acomptes	18 350		18 350	
TOTAL Immobilisations corporelles	53 183	22 667	30 515	8 723
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participation et créances rattachées				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	59 281	25 442	33 839	14 040
STOCKS				
Matières premières et approvisionnement				
En-cours biens et services				
En-cours de production de services				
Marchandises				
TOTAL stocks et en-cours	-	-	-	-
CREANCES				
Avances et acomptes sur commandes	2 136		2 136	
Clients et comptes rattachés	47 192		47 192	45 930
Autres créances	85 105		85 105	105 361
TOTAL créances	134 433	-	134 433	151 291
DISPONIBILITES				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	51 294		51 294	133 783
TOTAL disponibilités	51 294	-	51 294	133 783
Charges constatées d'avance	4 309		4 309	5 379
ACTIF CIRCULANT	190 037	-	190 037	290 453
TOTAL GENERAL	249 318	25 442	223 877	304 493

BILAN PASSIF

	31/12/2013	31/12/2012
Report à nouveau	54 650	25 789
Résultat de l'exercice	11 464	28 861
TOTAL situation nette	43 186	54 650
Subventions d'investissements		
CAPITAUX PROPRES	43 186	54 650
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	-	-
DETTES FINANCIERES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières	-	-
AVANCES ET ACOMPTE RECUS SUR COMMANDES EN COURS	10 153	
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	50 682	53 644
Dettes fiscales et sociales	119 857	189 024
Dettes sur immobilisations		
Autres dettes		7 176
TOTAL dettes diverses	170 538	249 844
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		
DETTES	180 691	249 844
TOTAL GENERAL	223 877	304 493

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2013	31/12/2012
Ventes de marchandises		
Production vendue de biens		
Production vendue de services	162 820	36 675
Chiffres d'affaires nets	162 820	36 675
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	441 615	496 755
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	6 002	391
Autres produits	9 891	92 948
PRODUITS D'EXPLOITATION	620 328	626 769
CHARGES EXTERNES		
Achats de marchandises		
Variation de stocks de marchandises		
Achats de matières premières		
Variation de stocks de matières premières		
Autres achats et charges externes	181 643	175 234
TOTAL charges externes	181 643	175 234
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	38 777	24 579
CHARGES DE PERSONNEL		
Salaires et traitements	285 185	268 754
Charges sociales	122 127	119 499
TOTAL charges de personnel	407 313	388 253
DOTATIONS D'EXPLOITATION		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	5 994	4 747
Dotations aux provisions sur immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant		
Dotations aux provisions pour risques et charges		
TOTAL dotations d'exploitation	5 994	4 747
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	172	3
CHARGES D'EXPLOITATION	633 898	592 816
RESULTAT D'EXPLOITATION	13 570	33 954

COMpte DE RESULTAT

	31/12/2013	31/12/2012
PRODUITS FINANCIERS		
Revenu des créances clients		
Revenu des valeurs de placement	7	
	7	-
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées	680	
	680	-
RESULTAT FINANCIER	- 673	-

RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	- 14 243	33 954
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	(2 779)	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	2 779	-
RESULTAT EXCEPTIONNEL	2 779	-
IMPOT SOCIETE		5 093
TOTAL DES PRODUITS	620 335	626 769
TOTAL DES CHARGES	631 799	597 909
BENEFICE OU PERTE	- 11 464	28 861

ANNEXE

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

ANNEXE COMPTABLE

aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2013, caractérisés par les données suivantes :

- total du bilan :	223 877 €
- résultat de l'exercice :	- 11 464 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013.

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2013 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

2. Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements des immobilisations ont été calculés suivant le mode linéaire, en fonction de la durée de vie prévisible soit :

Mobilier	:	10 ans
Matériel informatique	:	3 ans

3. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

4. Provision retraites

Le personnel ayant une ancienneté insuffisante, il n'a pas été fait de provision retraite sur l'exercice 2013.

5. DIF – Droit Individuel à la Formation

Institué par la loi du 4 mai 2004, il permet à chaque salarié d'acquérir un crédit d'heures de formation.

Au 31 décembre 2013, le volume d'heures de formation correspondant aux droits acquis au titre du DIF s'élève à 417 heures qui n'ont pas été utilisées.

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions, apports, création, virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Concessions et droits similaires	298		
Autres immobilisations incorporelles	5 800		18 350
TOTAL immobilisations incorporelles	6 098		18 350
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques, matériel et outillage			
Installations générales, agencements et divers			
Mobilier de bureau, informatique	27 328		7 505
TOTAL immobilisations corporelles	27 328		7 505
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
Autres participations			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL immobilisations financières	-	-	-
TOTAL GENERAL	33 426	-	25 855

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminution par cessions, mises hors service	Valeur brute fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement			298
Autres immobilisations incorporelles			24 150
TOTAL immobilisations incorporelles	-	-	24 448
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques, matériel et outillage			
Installations générales, agencements et divers			
Mobilier de bureau, informatique			34 833
TOTAL immobilisations corporelles	-	-	34 833
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
Autres participations			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL immobilisations financières	-	-	-
TOTAL GENERAL	-	-	59 281

AMORTISSEMENTS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentation dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Concessions et droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles	841	1 933		2 774
TOTAL immobilisations incorporelles	841	1 933		2 774
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Matériels et outillages industriels				
Inst. générales, agencements, aménagements divers				
Mobilier de bureau, informatique	18 607	4 060		22 667
TOTAL immobilisations corporelles	18 607	4 060	-	22 667
TOTAL GENERAL	19 448	5 994	-	25 442

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Concessions et droits similaires			
Autres immobilisations incorporelles	1 933		
TOTAL immobilisations incorporelles	1 933		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Matériels et outillages industriels			
Inst. générales, agencements, aménagements divers			
Mobilier de bureau, informatique	4 060		
TOTAL immobilisations corporelles	4 060	-	-
TOTAL GENERAL	5 994	-	-

PROVISIONS

RUBRIQUES	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions rfeprises	Montant fin exercice
Provisions pour retraite				
Provisions pour impôts				
Provisions pour gros entretiens				
Provisions pour perte ERMIG				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	-	-	-	-
Provisions sur immobilisations				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL PROVISIONS POUR DEPRECIATION	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	-	-	-	-

ETAT DES CREANCES ET DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISE			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé	-	-	-
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	47 192	47 192	
Personnel et comptes rattachés			
Organismes sociaux			
Etat - TVA		-	
Etat - Autres impôts et taxes	85 105	85 105	
Débiteurs divers	2 136	2 136	
TOTAL de l'actif circulant	134 433	134 433	-
Charges constatées d'avance	4 309	4 309	
TOTAL GENERAL	138 743	138 743	-
ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Auprès des Etablissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Fournisseurs et comptes rattachés	50 682	50 682	
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes			
Impôts sur les bénéfices			
TVA			
Autres impôts, taxes et assimilés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	130 010	130 010	
Produits constatés d'avance			
TOTAL GENERAL	180 691	180 691	-

Compte de résultat par projet

SITUATION COMPTABLE AU 31 DECEMBRE 2013	Général	Gouvernance	Overreach	ACCEIP
Formations	5 300	5 300		
Cotisations	112 836	112 836		
Prestations services, techniques, activités annexes	44 684	29 266		15 418
Reprises/Provisions et Transfert Charges				
<u>Subvention d'exploitation</u>	441 615	428 637	5 977	20 177
Etat	205 226	190 246	-5 197	
Autres Organismes	11 004	11 004		
Région - Départements	210 385	210 385		
Communes	15 000	15 000		
Autres Produits	15 893	15 893		
PRODUITS D'EXPLOITATION	620 328	589 930	-5 197	35 595
<u>Autres achats et charges externes</u>	181 643	163 545		18 094
Achat d'études/prestations	18 094			18 094
Equip matériel fourniture administrative	2 784	2 784		
Locations, crédit bail	15 296	15 296		
Charges locatives et copropriétés	6 428	6 428		
Entretien maintenance informatique, matériel bureau	8 081	8 081		
Assurances	2 288	2 288		
Documents générales / séminaires	21 083	21 083		
Personnel extérieur	12 343	12 343		
Honoraires et rémunérations d'intermédiaires	25 060	25 060		
Publicités, expositions, relations publiques	10 436	10 436		
Transports	30	30		
Voyages déplacements, missions et réceptions	45 987	45 987		
Frais communications et télécomm	7 596	7 596		
Frais bancaires	266	266		
Cotisations professionnelles	5 871	5 871		
Impôts et taxes et versements assimilés	38 777	38 777		
Salaires et traitements	285 185	285 185		
Charges sociales et autres charges de personnel	122 127	122 127		
Dotations aux amortissements	5 994	5 994		
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges	172	172		
CHARGES D'EXPLOITATION	633 898	615 804		18 094
RESULTAT D'EXPLOITATION	-13 570	-25 874	-5 197	17 501
Produits financiers	7	7		
Charges financières	680	680		
RESULTAT FINANCIER	-673	-673		
Produits sur exercices antérieurs				
Produits sur opérations de gestion				
Cession d'immobilisation				
Reprise de provisions				
Charges sur exercices antérieurs	-2 934	-2 934		
Charges sur opérations de gestion	155	155		
Charges exceptionnelles				
Dotations exceptionnelles aux provisions				
RESULTAT EXCEPTIONNEL	2 779	2 779		
Impôt sur les sociétés	-			
<u>Total produits</u>	620 335	589 937	-5 197	35 595
<u>Total charges</u>	631 799	613 705		18 094
RESULTAT NET	-11 464	-23 768	-5 197	17 501



Manuel GRÉAU
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

20 avenue des Droits de l'Homme - BP 82949
45029 ORLÉANS CEDEX 1
tél : 02 38 60 70 07
fax : 02 38 60 70 19
www.groupe-cogep.fr
mgreau@groupe-cogep.fr

Association Elastopôle

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
5 rue du Carbone
45072 Orléans Cedex 2

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS le 31 décembre 2013

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article R.612-7 du Code de commerce, nous avons été avisé des conventions prévues à l'article L.612-5 du Code de commerce. Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité ou leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

GRUPE D'EXPERTS-COMPTABLES COMMISSAIRES AUX COMPTES INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES DES REGIONS D'ORLEANS - AUVERGNE
BOURGOGNE - FRANCHE COMTE - BRETAGNE - LIMOGES - PARIS ILE DE FRANCE - ROUEN NORMANDIE - PAYS DE LOIRE - NORD PAS DE CALAIS

SA AU CAPITAL DE 14 560 200 € - RCS 693 720 104 BOURGES - SIEGE SOCIAL : 2658 ROUTE D'ORLEANS - BP 55 - 18230 SAINT DOULCHARD

Avec le Syndicat National du Caoutchouc et des Polymères (SNCP) et le Centre Français du Caoutchouc et des Polymères (CFCP)

**** Nature, objet et modalités :** Une convention de prestation relative à la mise à disposition de personnel et de locaux avait été conclue avec le SNCP le 1^{er} février 2008, pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction jusqu'au 31 janvier 2015.

Un avenant a modifié les surfaces mises à disposition de l'association, le coût de cette mise à disposition de bureaux a été réduit à due concurrence, à hauteur de 1558,20 € par an à compter du 1^{er} juillet 2011.

Suite au transfert du personnel du SNCP vers sa filiale CFCP au 1^{er} janvier 2013, c'est désormais le CFCP qui établit des facturations semestrielles sur la base des temps réels passés par les intervenants et des coûts journaliers prévus dans la convention.

Au cours de l'exercice 2013, il a été facturé à Elastopôle :

- 12 343 € au titre de la mise à disposition du personnel. La part refacturée au titre de la gestion et comptabilité est supérieure au ratio maximal prévu dans la convention alors que les autres parts restent inférieures au plafond. Le montant global facturé est conforme à la convention puisqu'il reste inférieur au montant maximal prévu.

- 1 558 € au titre de la mise à disposition des locaux, conformément à la convention.

Orléans, le 06 Juin 2014

Le Commissaire aux Comptes

COGEP

Martial GRÉAU